

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 31/01/2025 - 712 - 2021 B 00789 - 899 586 507 - 1985
DISTRIBUTION

Pour copie certifiée
conforme
le Président

1985 DISTRIBUTION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 985,00 €
Siège social : 8 Impasse JOLIVET
17000 LA ROCHELLE
899 586 507 RCS LA ROCHELLE



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente décembre, à dix-huit heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Monsieur Emmanuel BOUHERET préside la séance en qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents possèdent les 3 970 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, et le compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture.
Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 939,17€, de la manière suivante :

- Un bénéfice de..... 939,17 €

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur de 34 877,64€

Pour former un bénéfice

Distribuable de..... 35 816,81€

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 35 816,81€

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés.

Désignation de l'entreprise		SAS 1985 DISTRIBUTION										Néant <input type="checkbox"/>							
Adresse de l'entreprise		8 Impasse Jolivet										17000 LA ROCHELLE							
SIRET		8	9	9	5	8	6	5	0	7	0	0	0	1	9	Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
												Durée de l'exercice précédent *		12					
												Exercice N clos le		30062023	Exercice N-1 clos le		30062022		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net											
		1		2		3		4											
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations {	010	123 000	012		123 000	87 000												
	incorporelles {																		
	Fonds commercial*																		
	Autres*	014		016															
	Immobilisations corporelles*	028	32 660	030	7 744	24 916	16 923												
Immobilisations financières* (1)	040	12 434	042		12 434	7 616													
	Total I (5)	044	168 094	048	7 744	160 350	111 538												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060	169 057	062		169 057	108 637											
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066															
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	16 134	070		16 134	24 296										
			Autres * (3)	072	18 143	074		18 143	8 772										
	Valeurs mobilières de placement	080		082															
	Disponibilités	084	11 026	086		11 026	5 695												
	Charges constatées d'avance *	092	367	094		367	110												
		Total II	096	214 727	098		214 727	147 510											
		Total général (I + II)	110	382 821	112	7 744	375 077	259 049											
PASSIF												Exercice N NET		1	Exercice N-1 NET		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				1 985	1 985												
	Ecarts de réévaluation	124																	
	Réserve légale	126				199	289												
	Réserves réglementées*	130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				5 574	5 484												
	Report à nouveau	134				34 878													
	Résultat de l'exercice	136				939	34 878												
	Total I	142				43 574	42 635												
Provisions pour risques et charges	Total II	154																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				11 899	1 169												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				98 505	32 538												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172				12 145	10 449												
	Comptes courants d'associés	173				203 453	172 257												
	Autres dettes	175				5 500													
	Produits constatés d'avance	174																	
	Total III	176				331 503	216 414												
	Total général (I + II + III)	180				375 077	259 049												
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	12 434	(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		53 979												
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184														

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 1985 DISTRIBUTION		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062023		Exercice N-1 clos le 30062022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	405 909	229 254
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } { services * } intracommunautaires { 217 }	215	214		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	17 600	2
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	423 509	229 257
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	338 154	224 937
	Variation de stock (marchandises) *		236	(60 420)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		305
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		(106 235)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	112 660	56 209
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	956	
	Rémunérations du personnel *		250	13 537	8 187
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	4 711	1 605
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	5 167	2 577
	Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259 { dont cotisations versées aux organismes syndicales et professionnelles } 260	259	262	34	1	
Total des charges d'exploitation (II)			264	414 799	187 585
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	8 710	41 672
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	7 358	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347 { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348	347	300	210	135
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	203	6 659
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	939	34 878
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	939	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	203	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247, écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	247	330	210	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D) 249	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	344	993	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	127		
	Créance due au report en arrière du déficit 346, Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655, Déduction exceptionnelle simulatoire de conduite 641	346	655	641	350
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643, Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645, Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647	643	645	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648, Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649, Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990	648	649	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 352	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.